

170  
/ 18

**DIRECTION DE LA PLANIFICATION**

**TRAVAUX PREPARATOIRES DU IX° PLAN**

**Phase diagnostic**

**LE SECTEUR DE LA CULTURE**

*NOTE TECHNIQUE N° 27*

**OCTOBRE 1995**

La culture a toujours été considérée, dans le discours officiel, comme un aspect important du développement. Toutefois c'est seulement dans les années 70 avec le IVème Plan que la politique culturelle a pris véritablement son essor. Les Plans antérieurs avaient pour objectif principal la mise en place d'une infrastructure de base nécessaire au développement d'une vie culturelle nationale.

Avec la création, en 1974 d'un Ministère Chargé spécialement des Affaires Culturelles, le Gouvernement du Sénégal s'était donné un moyen supplémentaire pour l'application de sa politique culturelle dont les objectifs sont :

- la décentralisation culturelle et la mise en place d'infrastructures adéquates au niveau de chaque région ;
- la coopération culturelle internationale en vue du dialogue fécond des civilisations ;
- l'intégration de la science et de la technologie à l'héritage culturel de la nation ;
- l'octroi d'un caractère opératoire au lien naturel existant entre la culture et le tourisme ;
- la recherche de ressources pérennes pour le financement de la culture ;
- la programmation à l'intérieur comme à l'extérieur du pays de manifestations culturelles.

La création d'un ministère chargé de la supervision de l'action culturelle a contribué aussi au renforcement de la création d'établissements à vocation culturelle, ainsi qu'à la mise en oeuvre des volets suivants :

- formation des cadres ;
- soutien à la création ;
- diffusion culturelle ;
- conservation et protection du patrimoine.

Un peu plus de vingt ans après, on peut remarquer que beaucoup de choses ont été faites dans ces différents aspects du développement culturel. Il y a lieu cependant de souligner que ces dix dernières années ont été marquées par une certaine forme de "sur place", voire de régression.

En effet, des événements, de l'envergure du Festival Mondial des Arts Nègres, qui ont propulsé le Sénégal au devant de la scène sont devenus rares. Les manifestations, comme la Biennale des Arts et des Lettres ou le "Spectacle Sons et Lumière", censées prolonger cette activité culturelle, ont du mal à se tenir, faute de financement.

Des pays africains, s'inspirant des acquis culturels du Sénégal ont progressivement réduit l'avance culturelle les séparant de nous pour devenir des lieux de rencontres internationales périodiques, ainsi que des exemples crédibles au plan culturel, suscitant ainsi beaucoup de sympathie au plan international.

La régression constatée dans l'activité culturelle s'explique par plusieurs facteurs dont notamment l'insuffisance de ressources qui a démotivé les hommes de culture.

En effet, les contraintes de l'ajustement structurel au Sénégal ont été particulièrement ressenties dans les secteurs sociaux dont la culture, remettant grandement en cause le rôle que l'on a toujours assigné à l'Etat : être un facilitateur, un organisateur, devant susciter l'émergence d'acteurs et d'initiatives communautaires ou tous simplement privées. L'effet de ces contraintes a été aggravé par la trop grande dépendance du secteur des ressources de l'Etat : la recherche de moyens complémentaires à ceux de la puissance publique n'a pas été suffisamment développée.

A ces contraintes d'ordre financier, il convient d'ajouter celles relatives à une gestion peu efficace et un manque évident de coordination entre les diverses structures impliquées dans l'action culturelle.

Ainsi, il est apparu que la formation des cadres culturels moyens et supérieurs, tant au plan national qu'international, le soutien à la création, la diffusion, la conservation et la protection du patrimoine ont souffert des coupes budgétaires.

Une des conséquences de cet état de fait est la forte déliquescence du tissu des infrastructures et des institutions culturelles. Celles-ci survivent tant bien que mal. Aujourd'hui la question de leur raison d'être se pose.

Il est regrettable que les politiques d'ajustement structurel n'aient pas pris en compte le fait qu'aujourd'hui l'enjeu planétaire majeur est bien culturel. Les grandes puissances, occidentales en particulier, ne s'y sont pas trompées. Elles ont en effet fait de la production et de la promotion culturelles, des axes essentiels de leur expansion politique et économique.

Toutefois, les quelques actions initiées dans l'optique de la décentralisation culturelle, ont constitué ces dernières années le leitmotiv de la politique du ministère de la Culture. Face au coût exorbitant de la diffusion culturelle internationale, ces réalisations ont favorisé l'équipement de nombreuses formations musicales, l'implantation de centres de lecture et d'animation, le renforcement des collections et de l'équipement professionnels des bibliothèques publiques, l'organisation sporadique de manifestations culturelles de grande envergure et à caractère international.

Elles ont été sous-tendues par quelques actions de formation du personnel pour une meilleure gestion de l'action culturelle, la mise en oeuvre d'un programme d'édification de complexes culturels régionaux.

Ces actions n'ont été rendues possibles, pour la plupart, que grâce au soutien des coopérations bilatérales et multilatérales. Ceci donne à leur programmation et à leur planification un caractère aléatoire.

Le très fort désengagement de l'Etat du domaine culturel, caractérisé par les importantes restrictions budgétaires, a fait apparaître de nouveaux acteurs issus de l'initiative privée (opérateurs culturels, associations et groupements d'intérêt économique, O.N.G, etc..) et diplomatique (centre culturels étrangers).

Si l'émergence de nouveaux acteurs du développement culturel n'est pas une mauvaise chose en soi, il n'en demeure pas moins qu'elle a quelque peu accentué notre dépendance à l'égard des bailleurs de fonds culturels et des partenaires extérieurs. Par ailleurs, elle a contribué à accentuer l'exclusion des couches moins favorisées, en raison de l'importante commercialisation de la culture constatée depuis peu avec le développement des industries culturelles.

Il semble donc urgent aujourd'hui de reconsidérer un certain nombre de choix politiques relatifs au développement culturel, dans le cadre global de notre politique de développement. Cela suppose une planification plus rigoureuse et plus réaliste de l'industrie culturelle qui tiendrait compte de nos besoins et de nos moyens.

L'avenir pourrait être axé sur le renforcement des capacités de nos ressources humaines, le développement et le renforcement du tissu national des infrastructures et des équipements culturels à la base, notamment dans les villes de l'intérieur et en milieu rural. Les structures étrangères implantées dans notre pays devraient constituer pour nous des exemples, surtout lorsqu'on encourage un désengagement de l'Etat. Ces établissements sont devenus crédibles pour les sponsors et autres intervenants culturels qui cherchent à valoriser leur image de marque, parce dotés de locaux adaptés à leur vocation, de moyens matériels et logistiques adéquats.

Une telle option devrait contribuer à une plus grande prise en charge des préoccupations des milieux défavorisés par l'Etat, pour favoriser un accès plus équilibré à la Culture.

Parallèlement à cela, il importe d'impliquer davantage les collectivités locales à tous les niveaux de la politique culturelle.

L'entrepreneuriat culturel constitue une dimension nouvelle et importante dans le contexte actuel. On devrait donc encourager les entreprises privées génératrices de plus-values financières, par une plus grande facilité d'accès au crédit bancaire, au même titre que d'autres secteurs. Il n'y a pas plus de risque dans le domaine culturel que dans les autres.